

L'évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels consiste à identifier, évaluer et gérer les dangers potentiels présents dans l'environnement de travail afin de garantir la sécurité et la santé de vos salariés.

Cette évaluation est à transcrire dans un document appelé : **Document Unique** d'évaluation des risques professionnels.

Document Unique, notre accompagnement



Atelier Document Unique

Organisé sur nos centres, cet atelier est proposé à plusieurs dates. Vous recevrez un support méthodologique, le tout inclus dans votre cotisation.



Fiches de prévention

Pour chaque métier et secteur d'activité, identifiez les risques, les conséquences pour la santé, et les moyens de prévention.



Outils en ligne

Découvrez des outils en ligne pour évaluer les risques professionnels, y compris les risques chimiques et les polyexpositions.



Plus d'informations sur ce QR Code ou ce lien

<https://santetravail-on.fr/evaluation-des-risques-professionnels/>